

COMPRENDRE ET APPLIQUER L'AI ACT EN ENTREPRISE



AIACT01

EN PRÉSENTIEL

Durée

7 heures

Dates à définir ensemble sous
1 mois

Lieu

**Var (83) et Bouches du
Rhône (13)**

Apprenants

Tout public

Groupe de 6 maximum

prérequis : aucun

Tarifs

A partir de **890€** net de taxes

Satisfaction client

NOUVEAU

100%

Présentation

Au cours de cette formation, vous apprendrez à comprendre le cadre réglementaire européen encadrant l'utilisation de l'intelligence artificielle, notamment à travers l'AI Act et le RGPD.

Vous découvrirez les obligations qui s'imposent aux entreprises utilisant des outils d'IA comme ChatGPT, Gemini ou Copilot, ainsi que les bonnes pratiques permettant d'en faire un usage responsable, sécurisé et conforme aux réglementations européennes.

Une attention particulière sera portée à l'identification des risques liés à l'IA (biais, hallucinations, confidentialité des données), aux niveaux de risque définis par l'AI Act, ainsi qu'à la construction d'une politique interne d'utilisation responsable de l'IA.

Les points forts

- Accompagnement personnalisé et personnalisable
- Des petits groupes de 6 personnes max
- Un espace personnel en ligne
- Des activités ludiques et interactives
- Des supports variés
- Une chaîne YouTube pour aller + loin !

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le fonctionnement de l'IA et ses usages en entreprise
- Identifier les obligations réglementaires liées à l'AI Act et au RGPD
- Analyser les niveaux de risque et les cas d'usage concernés
- Limiter les biais, hallucinations et risques de confidentialité
- Construire une politique interne d'utilisation responsable de l'IA

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant spécifique, merci de nous préciser à l'inscription les adaptations nécessaires.

Méthodes pédagogique

- Test de positionnement
- Supports pédagogiques à disposition en version dématérialisée
- Signature électronique des feuilles de présence
- Activités et animations ludiques
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation.

Modalité d'évaluation

- Évaluation formative continue durant la session sous forme de quiz.
- Évaluation des acquis en fin de formation sous forme de quiz.